

PRISE EN COMPTE DE LA DOUBLE MATÉRIALITÉ

*Politique relative aux risques et aux incidences négatives
en matière de durabilité - KEREN CREDIT ISR*



Année 2025

*Mis à jour le
13/03/2026*



12 bis place Henri Bergson
75008 Paris
Tel : 01.45.02.49.01



CONTEXTE

Dans un environnement réglementaire en constante évolution, la mise à jour récente du label ISR dans sa version 3, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025, renforce les exigences en matière d'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), notamment par la prise en compte explicite de la double matérialité.

Consciente de sa responsabilité en tant qu'acteur engagé de la gestion d'actifs, Keren Finance intègre cette double lecture, à la fois financière et d'impact sur les facteurs ESG au cœur de sa démarche d'investissement responsable. Cette approche vise à mieux évaluer les risques et opportunités liés à la durabilité, tout en mesurant l'impact réel des décisions d'investissement sur la société et l'environnement.

Ainsi, notre politique ESG est révisée pour aligner nos pratiques avec les attentes du label ISR rénové et pour affirmer notre engagement envers une finance plus durable et transparente.

ENCORE

Dans le cadre de notre engagement en faveur d'une finance durable et responsable, nous intégrons pleinement le principe de double matérialité, qui reconnaît à la fois l'impact des enjeux environnementaux sur nos activités et l'impact de nos activités sur l'environnement. Cette approche réciproque nous permet d'identifier plus précisément les risques et opportunités liés à la nature, tout en renforçant notre responsabilité sociétale.

Pour appuyer cette démarche, nous utilisons l'outil ENCORE (Exploring Natural Capital Opportunities Risks and Exposure), développé par la Natural Capital Finance Alliance (NCFA), une organisation internationale dédiée à l'intégration des enjeux liés au capital naturel dans les décisions financières pour aider les institutions à mieux comprendre leurs dépendances et impacts sur le capital naturel. ENCORE permet d'évaluer nos expositions aux risques liés à la nature, notamment dans les secteurs les plus sensibles tels que l'agriculture, les mines et l'industrie.

L'outil met en évidence les liens entre nos activités économiques et les écosystèmes naturels, facilitant ainsi l'identification des risques physiques et de transition dans nos portefeuilles d'investissement. Grâce à son module biodiversité, il nous aide à aligner nos pratiques avec les objectifs internationaux pour la nature en cohérence avec le cadre de la TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures).

Nous considérons ENCORE comme une étape essentielle vers l'intégration systémique des enjeux de la nature dans notre stratégie ESG, et un levier clé pour accompagner une transition vers un système économique respectueux des limites planétaires.

1- Méthodologie de notation

ENCORE utilise une classification détaillée des activités économiques, désormais fondée sur les 271 activités du Système de Classification Internationale Type (ISIC). Pour chaque activité, l'outil évalue :

- Les impacts sur la nature : en attribuant des scores de « Très faible » à « Très élevé » pour 11 facteurs de pression environnementale, tels que l'utilisation des écosystèmes terrestres, l'émission de gaz à effet de serre, ou la pollution de l'eau.
- Les dépendances aux services écosystémiques : en évaluant la dépendance de l'activité à 21 services écosystémiques, tels que la régulation du climat, la filtration de l'eau ou la pollinisation.

Ces évaluations sont basées sur des données scientifiques récentes, des revues d'experts et des informations issues des rapports d'entreprises et de la littérature.

2- Alignement avec le cadre TFND

ENCORE soutient l'approche **LEAP** du TFND en fournissant des outils pour :

- **Localiser** : identifier les interfaces entre les activités économiques et la nature.
- **Evaluer** : analyser les dépendances et impacts sur la nature.
- **Analyser** : évaluer les risques matériels associés.
- **Préparer** : élaborer des stratégies de réponse et de divulgation.

INTÉGRATION DANS NOTRE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT

Dans le cadre de notre processus d'intégration ESG pour le fonds Keren Crédit ISR, labellisé ISR depuis 2021, nous avons intégré l'approche ENCORE afin de mieux appréhender les risques environnementaux liés aux dépendances et aux impacts des émetteurs sur les ressources naturelles. Conformément à notre politique d'investissement responsable, nous excluons les émetteurs dont les notations ENCORE, à la fois sur les dépendances et les impacts, excèdent **4.5/5**. Par ailleurs, nous nous efforçons de maintenir une moyenne pondérée inférieure à **3.5/5** sur l'ensemble du portefeuille, afin de garantir une exposition modérée aux risques environnementaux systémiques.

Ces seuils pourront être amenés à évoluer en fonction de l'amélioration de la couverture et de la précision des données fournies par ENCORE, notamment grâce à l'élargissement progressif de leur spectre d'analyse. La double matérialité, concept désormais reconnu au sein du label ISR, a été intégrée dans notre processus à partir de février 2025, en cohérence avec la mise à disposition de cette fonctionnalité par notre fournisseur de données, Séquantis. Cette mise à jour nous permet de mieux évaluer non seulement l'impact de nos investissements sur l'environnement, mais aussi la dépendance de nos activités aux services écosystémiques, dans une logique d'anticipation des risques et de résiliences du portefeuille.

K E R E N

F I N A N C E



**Raphaël
ELMALEH**
Président
Gérant



**Christelle
DUPUIS**
Secrétaire Général
RCCI



**Alexandre
BRULE**
Analyste ESG



**Lamine
BAYOU**
Contrôleur Interne



**Romain
LORAS**
Contrôleur des
Risques



12 bis place Henri Bergson
75008 Paris
Tel : 01.45.02.49.01

